

## "A L'ECOLE DE LA FORET"

### Concepts de base de l'opération. Recommandations pour sa mise en œuvre

Le présent document s'appuie sur l'expérience de trois années de fonctionnement de l'opération "A L'ECOLE DE LA FORET", et sur les réflexions menées autour de celle-ci au cours de l'Université d'Eté organisée en 1993 et des stages inter-académiques des correspondants départementaux et régionaux de l'opération, au début de 1994.

Il a pour objectif de fournir des recommandations à tous ceux, enseignants et forestiers, qui souhaitent travailler ensemble dans l'esprit de l'opération "A L'ECOLE DE LA FORET" et se servir des milieux forestiers comme supports d'éducation et d'enseignement, qu'il s'agisse de la formation des maîtres ou du travail avec les enfants dans les classes primaires.

### PRESENTATION DE L'OPERATION "A L'ECOLE DE LA FORET"

#### 1) LE MESSAGE DES FORESTIERS

Les milieux forestiers sont des milieux très complexes, soumis par l'Homme à des pressions multiples correspondant de sa part à des besoins variés et parfois contradictoires. Ces pressions peuvent être des facteurs de dégradation et de destruction. La protection de ces milieux, qui s'impose à l'humanité comme un devoir rigoureux, n'est possible que sous deux conditions :

- Connaître leur fonctionnement de façon aussi précise que possible, afin de ne pas y engager imprudemment des processus irréversibles d'appauvrissement ou de dégradation.
- En assurer la gestion raisonnée, pour répondre de façon durable et adaptée aux besoins de l'humanité en biens matériels (bois, produits divers) et immatériels (accueil du public, protection des sols, biodiversité, ...).

Tel est l'essentiel du message que les forestiers cherchent inlassablement à diffuser auprès du public. Celui-ci, généralement acquis à la nécessité de protéger la forêt, est bien souvent envahi d'idées fausses, telles que le caractère néfaste de toute intervention humaine dans ce milieu perçu comme encore vierge, la diminution des surfaces boisées en France, la nocivité automatique des plantations résineuses par rapport aux plantations feuillues, etc...

Il convient donc de lui faire prendre conscience des liens étroits et indispensables qui unissent la protection de la forêt, la production durable de biens par celle-ci, et la gestion nécessaire pour assurer cette production dans de bonnes conditions économiques.

#### 2) TRADUCTION DE CE MESSAGE FACE AU PUBLIC SCOLAIRE

Face à un public scolaire, la traduction de ce message passe bien entendu par une pédagogie adaptée et spécifique.

Les enseignants et les enfants des écoles constituent depuis longtemps une "cible" privilégiée des forestiers pour diffuser leurs idées. Cependant cette

diffusion n'est envisageable aujourd'hui que si elle se conforme aux exigences de la pédagogie moderne, mais aussi si elle prend en compte les conclusions des réflexions approfondies menées depuis plus de deux décennies par le Ministère de l'Education Nationale en matière d'Education à l'Environnement.

Il est donc nécessaire, après avoir rappelé les principales lignes de force de cette éducation à l'environnement, d'examiner de quelle manière les objectifs de communication des forestiers peuvent converger avec les exigences des éducateurs.

#### Objectifs de l'Education à l'Environnement

Il est aujourd'hui heureusement admis que l'éducation à l'environnement ne saurait se réduire à l'enseignement de l'écologie, qui n'en constitue qu'un élément. Selon M. Pierre GIOLITTO, Inspecteur Général de l'Education Nationale, les objectifs de l'éducation à l'environnement peuvent être définis comme suit :

- inciter les jeunes, citoyens de demain, à GERER efficacement leur environnement.
- leur fournir les MOYENS INTELLECTUELS pour le faire (connaissances, concepts)
- faire naître chez eux des ATTITUDES, des COMPORTEMENTS positifs à l'égard de l'environnement
- les conduire à partager un certain nombre de VALEURS FONDAMENTALES : respect de la vie, tolérance, responsabilité, solidarité des Hommes dans l'espace et dans le temps.

#### Critères de qualité d'une éducation à l'environnement

De nombreux travaux menés par les spécialistes de l'éducation permettent d'énoncer quelles conditions doit remplir une éducation à l'environnement pour être cohérente avec les objectifs qu'elle se fixe.

- Toute étude de l'environnement doit faire apparaître les INTERACTIONS permanentes des divers éléments constitutifs du milieu étudié, dont on devra percevoir la COMPLEXITE, et qui relève donc d'une APPROCHE SYSTEMIQUE, par opposition à une démarche purement descriptive et analytique. Il convient d'insister également sur le CARACTERE EVOLUTIF de tout système environnemental, qu'il faut donc situer dans le temps et à un stade précis de son histoire.

- L'éducation à l'environnement ne peut se concevoir qu'en ASSOCIANT LES ELEVES A UN PROJET, auquel ils participeront d'une manière effective.

Ce projet sera INTERDISCIPLINAIRE, et ne concernera pas exclusivement la Biologie ou l'Ecologie. Il sera mené de façon PARTENARIALE avec l'extérieur de l'école (professionnels, associations, etc ...), sous la responsabilité de l'équipe éducative JOUANT UN ROLE REGULATEUR.

L'éducation à l'environnement n'est en aucun cas une discipline scolaire venant s'ajouter aux autres disciplines du programme.

- SUR LE PLAN PEDAGOGIQUE, la démarche partira de façon classique de l'analyse d'une SITUATION-PROBLEME, pour déboucher, à travers un QUESTIONNEMENT, sur l'émission d'HYPOTHESES de travail, puis sur des décisions d'ACTIONs, effectivement réalisables et pertinentes, après établissement de solutions alternatives à hiérarchiser.

- Enfin, SUR LE PLAN ETHIQUE, toute éducation à l'environnement doit permettre à un moment ou à un autre d'aborder les notions de SOLIDARITE (dans la classe, avec d'autres classes, avec l'extérieur de l'école, avec les générations d'élèves qui se succéderont dans l'école), et de DEVELOPPEMENT DURABLE du milieu sur lequel on travaille. Elle vise à promouvoir des citoyens conscients et RESPONSABLES de leurs options et de leurs actes vis-à-vis de l'environnement. C'est d'ailleurs alors qu'elle déborde inévitablement sur le milieu familial.

### 3) LA PEDAGOGIE DE L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT PERMET DE FAIRE DECOUVRIR LE MESSAGE DES FORESTIERS

Les forêts, ou plutôt les espaces arborés complexes, en y incluant les haies, les bosquets, les formations ligneuses méditerranéennes, et même certains parcs urbains, constituent des lieux privilégiés pour mettre en application les grands principes développés ci-dessus.

La complexité interne de ces milieux, leur interférence avec les milieux urbains et ruraux avoisinants, avec le contexte social, la notion de patrimoine transmissible qu'ils recouvrent, la diversité des intérêts qui s'y confrontent, l'importance de la notion de durée, dépassant celle de la vie humaine, l'impact de l'Homme à travers les âges, et la variété des intervenants d'aujourd'hui sur les milieux forestiers, leur aptitude à offrir un champ de travail interdisciplinaire, y compris dans le domaine de l'approche sensorielle, de l'imaginaire et de l'affectif ou de l'esthétique, tous ces facteurs constituent un faisceau d'éléments positifs, qui l'emportent largement sur les difficultés pratiques inhérentes au travail scolaire en forêt (accès pas toujours facile, lenteur des processus par rapport à d'autres milieux comme le milieu aquatique, le jardin scolaire...).

En particulier, les milieux arborés, par la durée même de leur développement, se prêtent particulièrement bien à l'acquisition des notions de solidarité entre les générations et de développement durable.

Ainsi, nous voyons apparaître une convergence particulière entre les objectifs de l'Education Nationale en matière d'Education à l'Environnement et le désir de communication des forestiers. Cette convergence constitue le fondement même de l'opération "A L'ECOLE DE LA FORET".

Cette opération est par construction partenariale entre le Ministère de l'Education Nationale et les Administrations ou Organismes chargés de la Forêt. Elle est réservée pour le moment exclusivement à l'enseignement primaire (écoles maternelles et élémentaires).

Les applications sur le terrain ne peuvent s'improviser. L'opération comporte donc une réflexion préalable sur les PARTENARIATS nécessaires ou possibles, et sur les TYPES D' ACTIONS qu'on peut mener avec une classe en milieu forestier. Ceci suppose une FORMATION adéquate des maîtres pour aborder cette tâche avec assurance, tant sur le plan des connaissances de base indispensables que de l'attitude pédagogique à adopter vis-à-vis de ces milieux complexes. Ce sont ces trois points que nous aborderons successivement dans la suite de ce document.

#### LA FORMATION DES MAITRES

Nous nous situons ici exclusivement dans l'optique de la formation continuée des instituteurs ou des professeurs d'école. La réflexion sur la formation initiale en matière forestière pourra bien entendu se rattacher aux développements qui suivent.

#### 1) REMARQUES PRELIMINAIRES

Un stage de formation continuée "A L'ECOLE DE LA FORET" n'est en aucun cas un stage d'initiation des instituteurs à la foresterie. Il ne vise pas à donner à ceux-ci une compétence technique approfondie. Son objectif est de fournir aux stagiaires les moyens pour mener à bien des actions d'éducation à l'environnement.

à partir d'un milieu forestier ou arboré complexe, en partenariat avec les forestiers, dans le cadre d'un projet d'école.

Cette définition est fondamentale dans la mesure où le mode de présentation même du projet de stage aux autorités hiérarchiques chargées de l'agréer doit faire apparaître clairement aux yeux de celles-ci (ne serait-ce que par son intitulé) son intégration aux préoccupations du Ministère en matière d'éducation à l'environnement. On ne propose pas un stage de culture générale sur la forêt.

La notion de partenariat avec les forestiers doit elle-même être bien comprise : ceux-ci n'ont pas à se substituer aux enseignants dès lors qu'il s'agit d'aborder en classe le milieu forestier. Ils sont et restent des personnes-ressources auxquelles il pourra être fait appel, mais dont la présence permanente ne doit pas être nécessaire à l'enseignant pour travailler sur la forêt avec sa classe.

## 2) RECOMMANDATIONS POUR L'ORGANISATION ET LE CONTENU DES STAGES

- Le stage sera organisé conjointement par des formateurs enseignants et forestiers et son programme aura été mis au point en commun dans l'esprit rappelé au chapitre précédent.

- Pendant une partie de son déroulement, le stage pourra utilement revêtir un caractère de mixité enseignants-forestiers de terrain. Cette rencontre sera mise à profit pour faire apparaître les diversité des représentations entre les deux publics, tant en matière forestière qu'en matière pédagogique, pour amorcer l'apprentissage d'un langage commun, et la connaissance réciproque de personnes destinées à travailler ensemble ultérieurement.

Si l'intégration de forestiers au stage lui-même s'avère difficile, une bonne formule semble être, quand c'est possible, l'organisation préalable au profit des futurs stagiaires, par exemple au niveau d'une circonscription, d'une journée préparatoire à laquelle seront conviés les forestiers volontaires exerçant leurs fonctions sur le territoire de celle-ci, et qui serviront de personnes-ressources au moment où les instituteurs se lanceront dans des projets avec leurs classes : une information sera donnée au cours de cette journée sur l'organisation des services forestiers, les adresses, etc...

- Il est très souhaitable que la partie en salle du stage soit délocalisée en dehors des locaux de l'Education Nationale, par exemple dans une maison forestière proche du terrain. L'ambiance du stage en sera facilitée dans le sens d'une appropriation du milieu forestier par les stagiaires.

- Même si le stage ne doit pas omettre d'évoquer les grands problèmes forestiers nationaux et mondiaux, il est par définition axé sur la forêt locale, les milieux arborés de proximité. Ce sont ces milieux qui permettront aux stagiaires de déboucher sur des projets concrets, beaucoup plus facilement que la forêt tropicale ou amazonienne.

- EN MATIERE DE CONTENUS, on distinguera ci-après  
 les contenus de nature scientifique et technique  
 les contenus de nature pédagogique  
 les contenus relatifs à des questions pratiques.

Nous aborderons successivement ces trois ensembles.

a) Contenus de nature scientifique et technique forestière

Il s'agit ici du minimum requis de connaissances forestières qui, encore une fois, devront s'appuyer sur des milieux forestiers de proximité :

- \* reconnaissance de quelques essences forestières locales principales.
- \* rappel d'éléments minimum sur la physiologie de l'arbre et la photosynthèse.
- \* les écosystèmes forestiers : diversité, complexité ; notion de système, facteurs biotiques et abiotiques, notion de cycle, caractère instable des équilibres naturels.
- \* intervention de l'Homme dans la gestion de l'écosystème : fixation par l'Homme d'un équilibre entre les trois fonctions principales de la forêt (écologique, économique, sociale). Application à des exemples locaux.
- \* production actuelle de la forêt en biens matériels et immatériels.
- \* la gestion forestière : son évolution dans le temps en fonction des besoins de l'Homme. Exemples locaux sur le changement d'aspect de la forêt au cours des siècles en fonction de l'évolution de ces besoins.
- \* notion de patrimoine : histoire de la forêt locale.
- \* informations générales sur les grands problèmes forestiers nationaux et internationaux.

Pour un stage d'une durée totale d'une semaine (cas général), le traitement en salle de cette partie doit rester une initiation qui ne devrait pas excéder en tout un jour à un jour et demi au maximum.

b) Contenus de nature pédagogique

Cet aspect du contenu du stage variera selon que certains stagiaires ont ou non une expérience pédagogique en matière d'utilisation des milieux forestiers en classe, et pourront donc en faire profiter leurs collègues.

D'une façon générale, l'expérience acquise dans les stages "A L'ECOLE DE LA FORET" réalisés depuis 1990 permet de suggérer :

- \* un rappel des étapes indispensables à ne pas court-circuiter pour que le travail de classe soit conforme aux critères de qualité de l'éducation à l'environnement. Il faut à tout prix éviter d'amputer la démarche de ses étapes essentielles au seul profit d'une action spectaculaire, téléguidée ou non de l'extérieur (exemple : journée de l'arbre).
- \* un travail sur la méthodologie de l'approche scientifique en forêt, par exemple à partir de la création d'une clé simple de détermination des principaux végétaux de la forêt étudiée, ou à partir de la notion de dendrochronologie.
- \* le stage sera une occasion de montrer aux stagiaires qu'une action d'éducation à l'environnement à partir de la forêt peut être reliée à toutes les disciplines du programme scolaire, et n'est pas à considérer comme un ajout par rapport à ce programme.
- \* enfin et surtout, il importe que les stagiaires repartent avec la conviction qu'ils peuvent travailler utilement avec leur classe à partir de la forêt sans se trouver écrasés par une opération qui les occupera toute l'année et dont ils ne parviendront plus à s'échapper. Beaucoup plus que la réalisation d'un "coup" spectaculaire une année donnée, c'est la multiplication, au cours du cursus scolaire, depuis la maternelle, d'approches variées mais cohérentes entre elles vis-à-vis des milieux forestiers qui permettra de fixer les notions essentielles et de faire acquérir le comportement souhaité par tous vis-à-vis de ces milieux.

D'où d'ailleurs l'intérêt des stages réunissant des maîtres enseignant dans les divers cycles, voire le regroupement dans un même stage, quand c'est possible, de plusieurs maîtres d'une même école.

### c) Contenus relatifs aux questions pratiques

- \* Cadre général et fonctionnement de l'opération "A L'ECOLE DE LA FORET"
- \* Comment aborder le partenariat avec l'extérieur de l'école ?
- \* Modalités pratiques du partenariat avec les forestiers (adresses, organigrammes)
- \* Enfin, il s'avère souvent très utile de donner aux enseignants stagiaires des conseils pratiques sur la façon de chiffrer financièrement un projet, avec une colonne dépenses et une colonne recettes escomptées; et de gérer matériellement les fonds obtenus.

### 3) RECOMMANDATIONS SUR LA CONDUITE DU STAGE

Il est hautement souhaitable que le stage soit construit sur une pédagogie de projet pour les stagiaires eux-mêmes. Ce projet sera en général la mise au point par le stagiaire, en fonction de ses goûts personnels, de son projet de travail de classe. Il est dès lors indispensable de prévoir, quelques mois après le stage, un retour des stagiaires, avec une restitution, une évaluation, et une conclusion.

Dans l'idéal, un stage d'une semaine à l'automne, avec retour pendant deux ou trois jours vers mai-juin, permet de répondre à cet objectif. S'il ne peut en être ainsi, il faut utiliser tous les moyens possibles pour provoquer au moins une nouvelle rencontre des stagiaires et des animateurs du stage. Faute de ce retour, on ne peut que difficilement bâtir le stage sur une pédagogie de projet au sens complet du terme.

N.B. Si les stagiaires ont déjà une expérience du travail en classe sur la forêt (mais seulement dans ce cas), le projet sur lequel sera axé le stage pourra être la création d'un outil pédagogique à tester en classe au retour du stage.

Un stage organisé selon cette formule ne s'adresse bien entendu qu'à des stagiaires a priori d'accord pour travailler à leur retour en classe sur le milieu forestier. Un problème peut dès lors se poser au niveau du choix des candidats stagiaires. Remarquons cependant qu'un stage annonçant clairement son objectif dans son intitulé même, et n'apparaissant donc pas comme un stage de culture générale sur la forêt ou d'approfondissement en écologie forestière, ne devrait pas rencontrer de problème quant à la motivation de son public pour réaliser en classe un projet sur la forêt.

#### Observation méthodologique

Avec un public de stagiaires dont la majorité aborde le milieu forestier pour la première fois, et pour éviter de ne travailler que sur les représentations présentes a priori dans l'esprit des stagiaires, l'immersion immédiate de ceux-ci dans le milieu forestier avec, par groupes de 3 ou 4, des missions d'enquête différentes fixées par les animateurs, peut permettre de faire émerger des problèmes, puis des projets issus réellement du terrain. Ce sont ces projets qu'il conviendra ensuite de confronter, avant de choisir en commun celui ou ceux sur lesquels on travaillera en stage.

Le retour en situation d'enseignement exigera une analyse par les maîtres des modalités de transfert de la méthodologie pour les enfants, mais les stagiaires auront au moins expérimenté sur eux-mêmes une manière de vivre en milieu forestier une situation-problème, dont ils n'avaient pas forcément la notion, et qui pourra leur être fort utile pour réaliser cette transposition.

la pédagogie, ce qui  
demande beaucoup de temps

## GESTION DU TEMPS EN COURS DE STAGE

Compte-tenu de la nouveauté du sujet pour la plupart des stagiaires, et du temps pris par les activités de terrain et par les déplacements pour se rendre en forêt, il ne faut pas se dissimuler qu'un tel programme peut difficilement s'inscrire dans les quatre journées réelles de travail que comporte en fait la semaine de stage. Il appartient aux organisateurs d'examiner dès l'établissement du programme si le mercredi peut être utilisé, et si les horaires de l'après-midi peuvent être allongés par rapport à ceux des jours de classe normaux.

Si la durée prévue pour le stage n'est que d'une semaine, les animateurs devront prêter la plus grande attention à ne pas sacrifier la démarche de projet des stagiaires à des exposés de nature purement informative sur la forêt. L'acquisition d'un style de démarche est plus importante que l'apprentissage de données qu'il est toujours possible de fournir dans des documents remis aux stagiaires ou de trouver dans les C.D.I. ou au C.D.D.P..

Soulignons enfin que, si ce chapitre n'aborde que les stages à l'intention des enseignants eux-mêmes, il serait très souhaitable, pour le développement de la réflexion autour de "A L'ECOLE DE LA FORET", et pour l'extension de l'opération, de mettre au point, au niveau national, des stages de conseillers pédagogiques, d'instituteurs maîtres formateurs, voire d'I.E.N. sur le thème de la forêt comme support d'éducation à l'environnement. De tels stages, bâtis autour d'expériences vécues, contribueraient grandement à affiner la doctrine sommairement exposée dans ces quelques pages.

## LES ACTIONS EDUCATIVES

Par définition, le label "A L'ECOLE DE LA FORET" recouvre "TOUTES ACTIONS CONDUITES AUPRES D'ENFANTS SCOLARISES OU NON, EN VUE DE LEUR FAIRE CONNAITRE LES ARBRES ET LA FORET, ET DE LES SENSIBILISER A SA PROTECTION ET A SA GESTION"(\*)

Nous avons vu dans l'introduction de cette note que l'opération "A L'ECOLE DE LA FORET" fonctionne par ailleurs en cohérence complète avec les conceptions du Ministère de l'Education Nationale en matière d'éducation à l'environnement.

En conséquence, toute action éducative menée à partir des milieux forestiers ou arborés dans le cadre de l'opération doit permettre d'aborder d'une façon ou d'une autre la complémentarité étroite entre la protection de ces milieux et leur gestion. Par ailleurs, elle doit répondre de façon complète aux critères de qualité d'une éducation à l'environnement, que nous rappelons à nouveau succinctement :

\* accent mis sur la complexité du milieu forestier, approche systémique des interactions, y compris le rôle de l'Homme ; caractère évolutif de ce milieu.

\* mise en œuvre d'un projet par les élèves, interdisciplinarité, appel au partenariat extérieur à l'école, régulation des projets par l'équipe éducative.

---

(\*) Définition du Certificat d'enregistrement de la marque collective "A L'ECOLE DE LA FORET" à l'Institut National de la Propriété Industrielle.

\* sur le plan pédagogique, départ d'une situation-problème pour déboucher sur l'action.

\* sur le plan éthique, mise en œuvre des valeurs de solidarité dans le présent et avec les générations futures, rattachement du projet à la notion de développement durable, acquisition par les enfants d'un comportement responsable.

Ainsi, tout projet de classe ou d'école bâti autour du milieu forestier doit-il impérativement être passé par l'équipe éducative au crible de ces divers critères, qui constituent la condition d'intégration au mouvement "A L'ECOLE DE LA FORET". Ces critères constituent en fait pour l'enseignant des garde-fous, pour éviter de tomber dans les deux pièges qui le guettent en permanence :

- le piège de l'action pour l'action : créer une exposition, organiser une fête, en oubliant le but éducatif du projet initial, dont cette exposition ou cette fête ne devraient être que la conséquence et la clôture.

- le piège du retour à l'apprentissage traditionnel de connaissances sur les noms des arbres, sur l'écosystème, sans impact réel sur le comportement des enfants.

Cette courte note n'est pas le lieu de passer en revue de façon détaillée l'ensemble des actions éducatives auxquelles peut se prêter le milieu forestier. Il n'est ni possible ni souhaitable de conseiller un type d'action plutôt qu'un autre. La SORTIE EN FORET, la PLANTATION EN FORET, la CREATION D'UN SENTIER DE DECOUVERTE, le PARRAINAGE D'UNE PARCELLE FORESTIERE, la CREATION D'UN MINI-ARBORETUM à proximité de l'école, tous ces types d'actions présentent au regard des critères de qualité cités plus haut des avantages et des inconvénients. Mais tous peuvent être abordés avec une attitude conforme aux exigences d'une vraie éducation à l'environnement.

A l'inverse, à titre de contre-exemples :

\* un mini-arboretum peut n'être qu'une collection d'arbustes sans plus d'intérêt qu'une collection de n'importe quel objet.

\* une plantation dont on se désintéresse, et qu'on ne situe pas en perspective dans la gestion du massif forestier peut ne pas s'insérer dans la notion de régénération à long terme de la forêt; ni évoquer celle de développement durable.

\* le parrainage d'une parcelle forestière peut de même focaliser l'attention sur un aspect partiel de la forêt au détriment d'une vue plus globale.

\* le sentier de découverte peut donner lieu à une situation d'apprentissage mécanique des caractéristiques de chaque station, aux dépens d'une approche systémique de l'ensemble.

\* une sortie en forêt peut s'inscrire dans une démarche purement consommatrice d'espace et d'air pur.

Ces contre-exemples caricaturaux veulent seulement encore une fois illustrer la nécessité pour l'enseignant d'une réflexion approfondie, en liaison avec les animateurs du stage qu'il a suivi ou qu'il compte suivre, avec aussi les "correspondants" de l'opération "A L'ECOLE DE LA FORET", avant de se lancer dans un projet avec sa classe.



D'ailleurs, au fur et à mesure que l'opération évoluera, et grâce aux échanges d'expériences toujours plus nombreux entre enseignants et forestiers impliqués dans le réseau "A L'ECOLE DE LA FORET", chaque type d'action devra à terme donner lieu à la création d'un référent, de telle sorte que, même si les modalités varient en fonction des conditions locales, l'esprit de la réalisation reste cohérent avec celui de l'opération.

A ces considérations générales, nous voudrions ajouter quelques remarques plus ponctuelles :

a) un travail sur la forêt se heurte souvent à la complexité trop grande de ce milieu : on ne sait pas quelle piste choisir, tant elles sont nombreuses. Nous pensons que, après avoir fait toucher du doigt aux enfants par quelques exemples la complexité générale du milieu (en fonction bien sûr de leur niveau scolaire), il est possible de se restreindre, comme à travers un zoom, sur une partie seulement du milieu, à condition qu'on y retrouve les aspects les plus caractéristiques de l'ensemble : écosystème, durée, évolution dans le temps, action de l'Homme, production, etc...

On ne peut pas réduire le travail sur la forêt au travail sur un seul arbre, mais on peut travailler sur une très petite surface, à condition d'avoir soin de la resituer régulièrement, en particulier grâce aux explications du forestier, dans l'ensemble spatial et temporel de la forêt.

On n'oubliera pas que ce qui compte en l'occurrence, ce n'est pas tant la variété des espèces que la mise en évidence de la richesse des interrelations de l'écosystème, et le rôle des intervenants extérieurs à celui-ci.

b) un travail en forêt ne peut se concevoir sans qu'une part de l'affectivité des enfants soit sollicitée. Ce milieu est riche de sensations, mythique ; il donne facilement lieu à une approche ludique. La manière de l'aborder ne peut s'affranchir de ces caractéristiques, et rien n'est plus affligeant qu'un autocar déversant une cargaison d'enfants devant la première pancarte d'un sentier de découverte, pour y recevoir d'emblée un commentaire savant sur la station décrite.

Toute approche de la forêt doit débiter par une appropriation par l'enfant de l'endroit où il se trouve, et qui est dans la majorité des cas tout nouveau pour lui.

c) toute réalisation en forêt constitue un nouveau patrimoine créé par la classe généralement pour une durée assez longue, qu'il s'agisse d'une plantation ou d'un sentier de découverte. Par ailleurs, elle évoluera dans le temps : la plantation grandira, il faudra dégager les plants, puis éventuellement les tailler ; le sentier se modifiera, il faudra l'entretenir, ses abords se modifieront, les stations deviendront inadaptées, il faudra en trouver de nouvelles.

C'est sans doute par ce biais de la création d'un patrimoine, de transmission et d'entretien d'année en année, que pourra être développée la notion de solidarité entre les générations successives (ici peut-être entre les classes successives). Pour cela il est capital que chaque classe laisse pour les successeurs une trace écrite de ce qu'elle a fait, des photographies, un état des lieux aux instants T de chaque intervention, une Charte engageant l'école pour quelques années, etc...

Ces documents traduiront, s'ils sont conservés à l'école, la continuité de l'action patrimoniale.

d) une réalisation en forêt du type mini-arboretum, sentier de découverte, donne souvent lieu à la création d'un guide. Réalisé dans le cadre du projet lui-même, ce guide est le témoignage du travail de la classe, dans l'optique développée au paragraphe ci-dessus.

L'existence de ce guide ne doit en aucun cas figer l'action des classes ultérieures. C'est précisément sa mise à jour, en fonction des compléments, des entretiens, des observations réalisées par les classes successives, qui constituera la trace laissée chaque année du travail réalisé.

Le guide initial n'est intéressant qu'ouvert et évolutif. S'il est trop achevé, il est déjà mort. Au contraire, dès sa conception, il doit provoquer le visiteur à l'interrogation, à la remise en cause quand l'aspect des stations se modifie par rapport à ce qu'elles étaient lors de leur implantation.

e) en ce qui concerne les mini-arboretums, le mot est un peu piégé, dans la mesure où ce que l'on cherchera à reconstituer, c'est un "condensé" simplifié d'un écosystème rencontré dans la région, et non pas une collection botanique exhaustive.

En effet, une collection d'arbres plus ou moins exotiques, plantée sur une pelouse parfaitement tondue, si elle permet d'aborder la notion de biodiversité, et dans certains cas de faire des observations botaniques poussées, occulte complètement la complexité des écosystèmes d'origine de ces plantes.

Le projet de création d'un mini-arboretum devra donc dans toute la mesure du possible laisser pour les années ultérieures la porte ouverte :

- à l'apport de plantes complémentaires de l'écosystème.
- à l'observation de l'apparition spontanée de végétaux, d'insectes, d'oiseaux.
- à l'observation de différenciations éventuelles, fonctions du sol, de l'exposition, de la topographie, de la concurrence interspécifique, de blessures infligées par l'Homme ou par des animaux, etc...
- à des actions humaines comme la taille, le greffage, le prélèvement de boutures.

Si tout ceci n'est pas prévu dès le départ, la possibilité pour les classes suivantes de travailler sur ce lieu se réduira à fort peu de choses. Ce sera dommage compte-tenu du coût de l'investissement initial, et l'on s'éloignera très vite des principes de base de notre opération.

C'est pourquoi aussi le "mini-arboretum" qui serait constitué uniquement de variétés fruitières (conservatoire de variétés menacées) ou d'espèces arbustives d'ornement pour décorer le terrain scolaire, ne peut, quel que soit par ailleurs son intérêt, recevoir le label "A L'ECOLE DE LA FORET".

#### **LE PARTENARIAT**

L'un des maîtres mots de l'opération "A L'ECOLE DE LA FORET" est le partenariat de l'Education Nationale avec les organismes extérieurs concernés par la forêt. Or le vivier de ces partenaires est extraordinairement riche et varié :

- Professionnels : propriétaires et gestionnaires forestiers, ainsi que les organismes qui les regroupent (O.N.F., C.R.P.F., Fédération des Communes Forestières, Syndicats de Propriétaires, Coopératives Forestières), Administrations (D.D.A.F., D.R.A.F., D.I.R.E.N., Jeunesse et Sport, Protection Civile, Santé

des Forêts), Collectivités territoriales, Chambres d'Agriculture, pépiniéristes, chainons de la Filière Bois (bûcherons, débardeurs, exploitants, scieurs, pape-tiers, fabricants de meubles, etc...) paysagistes, agents de la Chasse et de la Pêche, pompiers, experts forestiers, etc...

- Usagers de la forêt : naturalistes, chasseurs, randonneurs, artistes, éleveurs, apiculteurs, ramasseurs de produits.
- Scientifiques et enseignants spécialisés, recherche forestière institutionnelle.
- Animateurs d'associations de protection de la Nature, d'éducation à l'environnement, écomusées, etc...

Le partenariat peut être également défini en fonction de la possibilité d'y faire appel pour obtenir des soutiens financiers, en complément des crédits d'Etat spécifiques de l'Education Nationale, de l'Agriculture, et de l'Environnement : Europe, Collectivités locales, certaines associations, coopératives scolaires, parents, et toute la gamme des sponsors et/ou mécènes, entreprises ou fondations.

Vis-à-vis de cette abondance de partenaires potentiels, techniques et/ou financiers, quelle attitude adopter ? Comment, pour les équipes éducatives responsables de l'opération "A L'ECOLE DE LA FORET", collaborer avec ces partenaires sans se trouver débordées ?

Si la réponse à ces questions dépend pour une large part de la politique et des directives du Ministère de l'Education Nationale, notamment en ce qui concerne la primauté de l'enseignant dans sa classe par rapport aux intervenants extérieurs, nous voudrions souligner quelques aspects qui paraissent fondamentaux :

- Autour du noyau ENFANTS + ENSEIGNANTS + FORESTIERS, certains partenaires sont incontournables : parents, équipe éducative locale, propriétaires forestiers, gestionnaires, maires. L'action ne pourra démarrer que si tous sont d'accord sur l'objectif à atteindre et sur les concepts de base de l'opération "A L'ECOLE DE LA FORET". Dès le départ, une explication claire et une concertation s'imposent entre tous ces partenaires majeurs.

- Des partenaires sont occasionnels et n'interviennent que plus ponctuellement à l'occasion de telle ou telle étape de l'action. Eux aussi doivent adhérer pleinement aux concepts de l'opération et accepter de se soumettre au projet établi par et pour la classe sous la houlette de l'équipe éducative. Ils ne doivent pas en revendiquer la conduite exclusive dans la discipline qui est la leur : ils sont et restent des auxiliaires de l'enseignant. Ceci est particulièrement valable pour les associations gérant des centres d'accueil pour les classes, et il est essentiel que les enseignants eux-mêmes se persuadent de cette manière de voir.

Remarque importante : l'appel à des groupes, ou à des personnes ne partageant pas l'éthique "A L'ECOLE DE LA FORET", tels des extrémistes déniaient à l'Homme le droit d'utiliser la forêt pour ses besoins en orientant à cette fin la gestion forestière, doit être manié avec la plus grande circonspection (sans préjudice bien sûr des conditions d'agrément réglementaires par l'Education Nationale). L'accueil en classe de ces personnes n'est concevable que moyennant une préparation et une exploitation de leur intervention par l'enseignant extrêmement élaborées.

- Enfin certains partenaires sont au départ totalement étrangers aux concepts de l'opération, mais sont sollicités pour une participation financière (ou proposent eux-mêmes une sponsorship ou un mécénat). La "carte de visite" d'un tel partenaire doit être examinée avec attention, au regard de ses affinités éventuelles avec telle ou telle option relative à la protection de l'environnement, mais aussi en fonction des bénéfices commerciaux, voire politiques, qu'il compte tirer de l'opération.

La recherche d'un partenaire financier n'est certes pas condamnable en soi : elle est même un facteur d'ouverture de l'école vers l'extérieur. Mais elle doit être menée avec précaution et connaissant les risques encourus : il va de soi en effet qu'aucun partenariat financier ne saurait être accepté s'il va à l'encontre de la stricte indépendance des enseignants, ou s'il donne lieu, à travers l'opération "A L'ECOLE DE LA FORET" à des activités commerciales auprès des familles. Comme pour les autres catégories de partenaires, il est très souhaitable que l'éthique de l'opération soit expliquée aux partenaires financiers potentiels, et que leur accord à cette éthique puisse être recueilli formellement.

Pour les grosses opérations de mécénat, le passage par une Fondation (sous l'égide de la Fondation de France) doit être recommandé, de préférence à une convention directe avec la firme donatrice.

En tout cas, la matérialisation de la règle du jeu par une convention, ou tout au moins par un échange de correspondances précises avec le partenaire financier est indispensable pour éviter des prolongements qui risqueraient de mettre dans l'embarras les enseignants comme les forestiers impliqués dans l'opération.

L'attention des enseignants participant à des stages de formation continuée "A L'ECOLE DE LA FORET" sera utilement attirée sur ces divers aspects, dont on ne saurait sous-estimer l'importance, tant au plan local que national. Il ne s'agit pas de les décourager dans la recherche d'appuis financiers, mais de mieux les armer en vue des négociations qu'elle implique.

## CONCLUSION

L'opération "A L'ECOLE DE LA FORET", conçue selon des directives précises rappelées dans la première partie de cette note, se traduit sur le terrain par une multitude d'actions extrêmement variées, tant en matière de formation des maîtres que de travail de classe.

Cette diversité est gage de richesse et d'inventivité, mais en contrepartie elle risque de provoquer une dilution du message qu'elle est censée véhiculer.

Nous souhaitons que ce document, fruit d'une expérience de quatre années partagée par l'ensemble du réseau des correspondants de l'opération, et du travail de l'Université d'Eté de 1993, ait pour effet une meilleure prise de conscience des concepts de base de l'opération, et contribue ainsi à la consolider et à en assurer la pérennité.